



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale de l'AFELC tenue le 19 septembre 2023 à 12H30 sur Zoom.

0. Procédures initiales

0.1. Ouverture

Il est proposé que l'on ouvre l'assemblée à 13 h 10.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0.2. Présidium

Il est proposé que X, Y et Z assurent respectivement l'animation, la prise de notes et le senti de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0.3. Ordre du jour

Il est proposé que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0. Procédures initiales
 - 0.1. Ouverture
 - 0.2. Présidium
 - 0.3. Ordre du jour
 - 0.4. Reconnaissance du territoire

- 1. Élections
 - 1.1. Personne responsable aux communications
 - 1.2. Personne responsable aux affaires uqamiennes

- 1.3. Personne responsable aux affaires académiques
- 1.4. Personne responsable aux affaires sociopolitiques
- 1.5. Personne responsable à l'éducation inclusive et aux étudiant.e.s provenant de l'international
- 1.6. Personne responsable aux affaires socioculturelles
- 1.7. Personne responsable aux affaires financières
- 1.8. Personne responsable aux affaires administratives
- 1.9. Personne responsable à la coordination

2. Rage climatique

3. Procédures de fermeture

- 3.1. Levée

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0.4. Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que cette réunion a lieu sur des terres non cédées. De ce fait nous reconnaissons la nation Kanién'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux de Tiohtiá:ke / Montréal, qui est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

<https://native-land.ca/?>

<https://www.whose.land/fr/>

CONSIDÉRANT QU'il est presque 13 h 30.

IL EST PROPOSÉ QU'on lève les cours de cet après-midi de 14 h à 17 h et que l'on suspende l'assemblée de 13 h 55 à 14 h 20 afin de procéder à la levée des cours.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Élection

Il est proposé que les personnes présentement en poste présentent le poste qu'elles occupent et que les postes actuellement vacants soient présentés par la personne responsable à la coordination, et de procéder un poste à la fois.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.1. Personne responsable aux communications

La candidature de Amanda L. Darveau est reçue par l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.2. Personne responsable aux affaires uqamiennes

La candidature d'Élisabeth Bujold-Gauthier est reçue par l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.3. Personne responsable aux affaires académiques

Aucune candidature n'est reçue par l'assemblée.

1.4. Personne responsable aux affaires sociopolitiques

La candidature d'Anne Montplaisir est reçue par l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est suspendue de 13h55 à 14h20 afin de procéder à la levée des cours de 14h.

Il est proposé de reprendre l'assemblée générale à 14h29.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5. Personne responsable à l'éducation inclusive et aux étudiant.e.s provenant de l'international

Aucune candidature n'est reçue par l'assemblée.

1.6. Personne responsable aux affaires socioculturelles

Aucune candidature n'est reçue par l'assemblée.

1.7. Personne responsable aux affaires financières

La candidature de Karim El Zein est reçue par l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.8. Personne responsable aux affaires administratives

La candidature de Guillaume Picard est reçue par l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.9. Personne responsable à la coordination

La candidature de Marek Cauchy-Vaillancourt est reçue par l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les trois postes restants demeurent vacants.

2. Élection

Considérant que l'AFELC-UQAM a déjà de nombreuses positions historiques environnementales et anticapitalistes, notamment « Que l'AFELC-UQAM prenne tous les moyens nécessaires pour appuyer la lutte contre la crise environnementale » et « Que l'AFELC-UQAM se positionne en faveur de la décroissance et en faveur de la destruction du capitalisme en tant que moyen de sauvegarde de l'environnement. »

Considérant que la grève *est* un moyen nécessaire pour appuyer la lutte contre la crise environnementale.

Considérant que les savoirs autochtones et les études scientifiques sont clairs : la situation écologique est catastrophique, mais il est encore possible d'entamer des changements sociaux qui permettront de limiter les effets des changements climatiques ;

Considérant que l'État canadien est un acteur majeur dans la crise écologique en cours, car il ne cesse de financer des projets pétroliers et gaziers en territoire autochtone non cédé, notamment sur le territoire des Wet'suwet'en en soi-disant Colombie-Britannique et est l'hôte des sièges sociaux de plus de 75 % des compagnies minières du monde en raison des avantages fiscaux qu'il offre à ces dernières ;

Considérant que le gouvernement du Québec finance une transition écologique absolument insuffisante et pensée pour les riches, en plus d'enfoncer les personnes dans la précarité avec des positions anti-immigration et des projets de loi comme l'interdiction des cessions de bail ;

Considérant que ce sont les populations marginalisées, dont les personnes autochtones, les personnes vivant dans le Sud global, les personnes racisées, les personnes à faible revenu et les personnes migrantes qui sont davantage affectées par les changements climatiques, malgré qu'elles aient une faible responsabilité dans la crise actuelle, et qu'il est impossible d'affronter la crise climatique sans condamner du même geste ces nombreuses injustices sociales ;

Considérant la nécessité de cesser d'attendre l'action des gouvernements et de s'organiser pour mettre en place nous-mêmes les solutions ;

Considérant que le fatalisme face aux changements climatique ne bénéficie qu'aux gouvernements, aux propriétaires et aux entreprises qui exploitent les personnes et détruisent les écosystèmes, et que plutôt que de désespérer nous choisissons de nourrir une colère envers nos ennemis et un amour envers nos communautés ;

Considérant que, dans une perspective d'escalade de moyens de pression, la coalition anticapitaliste et écologiste Rage climatique a lancé un appel à la grève pour la Semaine de la rage climatique, qui se déroulera du 25 au 29 septembre 2023 ;

Considérant les événements organisés par Rage climatique durant la Semaine de la Rage climatique, soit les ateliers organisés le 25, 26 et tout au long de la semaine, le teach-in le 27 septembre ainsi que les manifestations du 28 septembre à 17 h et du 29 septembre à 14 h ;

Considérant que cette semaine permet d'organiser des actions et des événements d'éducation populaire au sein de nos institutions scolaires et de nos communautés, ainsi que d'apporter un écologisme ouvertement anticapitaliste dans le débat public ;

IL EST PROPOSÉ QUE l'AFELC-UQAM soit en grève pour la Rage climatique les 27 et 28 septembre 2023.

QUE l'AFELC-UQAM réitère sa position de prendre tous les moyens nécessaires pour appuyer la lutte contre la crise environnementale.

QUE l'AFELC-UQAM réitère sa position en faveur de la décroissance et en faveur de la destruction du capitalisme en tant que moyen de sauvegarde de l'environnement.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement : Ajouter « Que l'AFELC-UQAM organise des événements » à la proposition.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition telle qu'amendée :

IL EST PROPOSÉ QUE l'AFELC-UQAM soit en grève pour la Rage climatique les 27 et 28 septembre 2023.

QUE l'AFELC-UQAM réitère sa position de prendre tous les moyens nécessaires pour appuyer la lutte contre la crise environnementale.

QUE l'AFELC-UQAM réitère sa position en faveur de la décroissance et en faveur de la destruction du capitalisme en tant que moyen de sauvegarde de l'environnement.

QUE l'AFELC-UQAM organise des événements.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point d'information : Une manifestation aura lieu demain à 8h près du métro McGill pour la défense des droits des personnes trans. Tous les détails sont ici :

<https://facebook.com/events/s/leducation-sauve-des-vies-educ/7126573000703326/>

3. Fermeture

1.10. Levée

Il est proposé de lever l'assemblée à 15 h 19.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ